

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-528-0690

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Ronald Richard
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune – Secteur énergétique
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre ses questions et celles des citoyens.

1. La qualité de l'air

- 1.1. Quelle quantité de gaz naturel devrait remplacer le charbon et le pétrole dans les utilisations industrielles aux États-Unis pour obtenir un gain significatif de la qualité de l'air au Québec ?

2. Le marché du gaz naturel

- 2.1. Selon l'étude d'impact, une croissance de 2% de la demande en GN est prévue de 2002 à 2012. Or les prévisions de la demande énergétique se situent plutôt autour de 1,5%. Quelle serait donc la cause de cette croissance qui serait différente des tendances observées de 1997 à 2002 tel qu'indiqué dans l'étude d'impact (réf. PR 3.1 p. 1-22) ?
- 2.2. L'étude d'impact traite de la substitution du mazout par le gaz naturel au Québec (PR 3.1 p. 1-27). Cette substitution s'est-elle produite? Si non pourquoi ?

...2

3. Le gazoduc

- 3.1. Lors de l'évaluation environnementale d'un projet de gazoduc, comment votre ministère examinerait le projet en regard au projet de loi 229 (qui donne à Ultramar ltée le pouvoir d'expropriation afin de construire son oléoduc) ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission